Devoir surveillé – La Constitution, un texte qui évolue : les révisions depuis 1958

Réviser la Constitution selon l'article 89 (Congrès ou référendum) et ses limites, les grandes révisions de 1962 à 2024 pour les institutions et les droits, les échecs et les débats d'une République qui s'adapte

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Emc 3e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Analyse d'un document : l'article 89 ★★ *(4 pts)*

« L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement.
Le projet ou la proposition de révision doit être [...] voté par les deux assemblées en termes identiques. La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum.
Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le Président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès ; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. [...]
Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire.
La forme républicaine du Gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision. » — Constitution du 4 octobre 1958, article 89 (extrait).

a) Qui peut prendre l'initiative d'une révision ? Nommez les deux sortes de textes qui en résultent.

b) Expliquez pourquoi le Sénat dispose ici d'un droit de veto. En quoi est-ce différent d'une loi ordinaire ?

c) Quelles sont les deux façons d'approuver une révision ? Laquelle est réservée à un projet, et qui la choisit ?

d) Relevez les deux limites posées par la fin du texte, puis expliquez l'une d'elles.

Exercice 2 – Connaissances : les grandes révisions ★★ *(4 pts)*

Répondez en quelques lignes, avec des dates précises.

a) Pour chaque date, dites ce que la révision a changé : 1962, 1974, 2000, 2007.

b) Laquelle de ces quatre révisions n'est pas passée par l'article 89 ? Pourquoi a-t-elle été contestée ?

c) Citez deux autres révisions qui ont inscrit un droit ou un principe dans la Constitution, avec leur date et ce qu'elles inscrivent.

d) Un élève écrit : « Pour Maastricht, le peuple a révisé la Constitution par référendum, et depuis 2008 la QPC permet à 60 citoyens de saisir le Conseil constitutionnel. » Corrigez ses deux erreurs.

Exercice 3 – Lecture d'un tableau : les votes du Congrès ★★★ *(4 pts)*

Vote au Congrès	Pour	Contre	Abstentions
19 février 2007 · peine de mort	828	26	22
4 mars 2024 · IVG	780	72	50
Projet imaginé	516	345	—

Article 89 : un projet soumis au Congrès n'est approuvé que s'il réunit les trois cinquièmes des suffrages exprimés.

a) Calculez, pour chaque vote, le nombre de suffrages exprimés puis le nombre minimum de voix « pour ».

b) Quels textes sont approuvés ? De combien de voix le projet rejeté a-t-il manqué le seuil ?

c) Si l'on comptait à tort les 50 abstentions de mars 2024, quel aurait été le minimum ? Pourquoi ne les compte-t-on pas ?

d) Calculez la part de « pour » parmi les suffrages exprimés en 2007 et en 2024 (en %, à l'unité). Que montrent ces résultats ?

Exercice 4 – Étude de cas : un référendum d'initiative citoyenne ? ★★★ *(4 pts)*

Situation imaginée. Après une forte mobilisation, 185 députés déposent un texte qui permettrait à 700 000 électeurs de demander un référendum sur toute loi. L'Assemblée nationale l'adopte ; le Sénat vote une version qui porte le seuil à 2 millions de signatures. Un député déclare alors : « Peu importe le Sénat : réunissons le Congrès, et le Conseil constitutionnel vérifiera ensuite que la révision est bonne. »

a) S'agit-il d'un projet ou d'une proposition de révision ? Justifiez.

b) Après le vote du Sénat, le texte peut-il déjà passer à l'étape de l'approbation ? Que faudrait-il ?

c) Le député a-t-il raison sur le Congrès ? Et sur le Conseil constitutionnel ? Justifiez chaque réponse.

d) Présentez un argument pour et un argument contre ce référendum d'initiative citoyenne, sans trancher.

Exercice 5 – Développement construit : une Constitution qui évolue ★★★ *(4 pts)*

Sujet : « Montrez que la Constitution de 1958 a beaucoup évolué, mais qu'on ne la change pas facilement. » Une vingtaine de lignes.

a) Introduction : présentez la Constitution de 1958, la notion de révision et votre plan.

b) Premier paragraphe : des institutions qui évoluent, avec deux révisions datées.

c) Deuxième paragraphe : de nouveaux droits, avec deux révisions datées.

d) Troisième paragraphe et conclusion : une procédure exigeante (article 89, limites, un échec daté), puis répondez au sujet.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).